

INFO

1) Le Conseil Général alloue des bourses réservées aux enfants de moins de 20 ans, scolarisés en LEGT, LP, lycées agricoles ou Maisons Familiales Rurales et pour les étudiants ressortissants de l'UE de moins de 26 ans.

Pour toute demande de dossier, s'adresser au **Conseil Général de la Marne** (tél : 03 26 69 52 82 ou mail : bourses@cg51.fr).

avant le 15 octobre pour les lycéens et le 31 octobre pour les étudiants.

Justificatifs à fournir : avis de non-imposition 2009

2) Par ailleurs, des allocations de transport sont proposées aux internes de moins de 20 ans, scolarisés en LEGT, LP, lycées agricoles ou Maisons Familiales Rurales, dont les parents résident dans la Marne.

Pour toute demande de dossier, s'adresser au **secrétariat de l'établissement** avant le 15 mars 2011.

SESSION PLENIERE DU 15 OCTOBRE

DIRECTION DES FINANCES, DES MARCHES PUBLICS ET DE L'INFORMATIQUE

Politique infrastructures routières

Le département aide les communes ou communauté de communes pour **le renouvellement de chaussée sur la voirie communale**, sous certaines conditions. Le taux qui s'applique est le taux communal de solidarité.

La commune d'Aulnay l'Aître va bénéficier d'une subvention de 842 €, soit 26 % du montant des travaux prévus (3240 €) pour l'enduisage de la ruelle Mathieu.

Politique d'aide à la voirie communale

3 dossiers de projet de voirie communale déposés par des communes de notre canton ont été **retenus en vue d'une éventuelle programmation**

pour 2011 ; il s'agit d'**Aulnay l'Aître** (travaux d'Aulnay l'Aître : enduisage de la ruelle Mathieu, pour 842 euros, soit 26%), **Lisse en Champagne** (Com de Com), pour la rue Stumel et **Frignicourt** (CCVLF) pour la voie de desserte du collège Marcel Alin, rue du Cerisier.

Subvention accordées au titre de la subvention globale FSE 2010/2012

Le département a sollicité des crédits du Fonds Social Européen (FSE) pour l'accueil et l'accompagnement du RSA. Le Comité Régional qui gère ces fonds a validé notre programme d'actions et notre collectivité va toucher une enveloppe globale de 2 630 000 € pour 2010-2012.

C'est dans ce cadre que Vitry Synergic (accompagnement dans et vers les chantiers d'insertion) et Jarry Conseil (accompagnement personnalisé vers l'emploi) sont financés par le CG et le FSE (FSE, 40% et CG, 51%)

DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE

Politique en faveur de l'enfance et de la famille

Notre département subventionne depuis 2007 le **Secours Populaire** pour ses actions d'aide aux plus défavorisés, notamment sur le plan alimentaire et vestimentaire et celui des vacances. A ce propos, ***280 jeunes marnais*** se sont rendus à Paris (visite de la tour Eiffel, du Champ de mars, du château de Versailles) et ont passé une journée à «la mer de sable ». **4 600 €** viennent d'être votés pour cette dernière action.

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA PROSPECTIVE

Environnement et cadre de vie, politique de l'eau

Le Conseil général aide les communes dans **la lutte contre les pollutions, l'alimentation en eau potable et l'hydraulique des coteaux**. Les dossiers

sont tout d'abord instruits pour en vérifier la recevabilité par un Comité Technique de Programmation, puis sont programmés lors d'une 2^e étape.

Le projet de la commune **d'Aulnay l'Aître**, pour son ***extension du réseau d'assainissement des eaux pluviales*** (chemins de « derrière les haies » et de « la Prote ») est ainsi pris en considération, de même que celui de la CC de St Amand/Fion pour sa ***création de réseau d'assainissement pluvial***, rue Stumel à **Lisse en Champagne**.

Environnement et cadre de vie, construction, aménagement de mairies et locaux communaux

Bignicourt/Marne souhaite ***aménager un bâtiment en mairie et construire*** une partie supplémentaire (accessibilité PMR et parking). La subvention prévue est de **40 710 €**, soit 30,4% des 80% de la dépense subventionnable.

Aménagement du territoire

La Ville de **Vitry le François**, par obligation de la loi du 5 juillet 2000, et dans le cadre du Schéma départemental ***d'accueil des gens du voyage***, crée une nouvelle aire.

Le CG a décidé d'aider la ville à hauteur de ***157 826 €***.

DIRECTION DE L'EDUCATION, DES LOISIRS ET DE LA MOBILITE

Fonctionnement des collèges publics

Voici, par établissement, les différentes subventions sont ainsi réparties :

- **collège Marcel Alin** : crédits de fonctionnement : 112 267 €, subvention pour utilisation de la piscine (élèves de 6^e) : 1 160€, crédits EPS (pour établissement louant un gymnase : 3 371 €, subvention pour transport « découverte professionnelle » : 500 € + 1 000 € pour la « classe relais »

- collège «Les Indes » : crédits de fonctionnement : 143 557€, subvention piscine : 1 260€, crédits EPS : 3 371 €, subvention pour transport « découverte professionnelle » : 200 €

- collège du « Vieux Port » : crédits de fonctionnement : 114 134 €, crédits SEGPA : 5 648€, subvention piscine : 1 010€, subvention pour transport « découverte professionnelle » : 400 €

Aide au partenariat –culture

La ville de Vitry le François souhaite construire une ***nouvelle bibliothèque multimédia*** (médiathèque). Le CG pourra l'aider à hauteur de **920 466 €**, soit 32,80% des 80% subventionnables.

Politique touristique

Après étude du CDT (comité départemental du tourisme) de la Marne, sur demande du CG, l'assemblée vient de voter un **nouveau circuit de la route touristique du Champagne sur le territoire classé en AOC du Pays vitryat**, sur notre canton.

Une boucle de 47 km permettra ainsi de mieux faire connaître notre territoire et nos communes viticoles d'appellation qui bénéficieront de la nouvelle signalisation **« Route Touristique du Champagne »**.

Mariane DOREMUS